



Centre des approvisionnements
Services du matériel et des acquisitions
200 rue Kent, Poste 9W071
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Le 27 juin 2017

ADDENDA NO. 1

**Sujet : Demande de Proposition: FP802-170029
Services de Soutien du Mécanicien de Marine Principal**

Suite à l'invitation à soumissionner susmentionnée, le présent addenda (n° 1) vise à informer les soumissionnaires potentiels de questions reçues jusqu'à maintenant au sujet de cette invitation à soumissionner. Les questions et les réponses sont indiquées dans l'annexe A-1, ci-jointe.

Le présent addenda vise également à annoncer des modifications aux documents faisant partie de l'invitation à soumissionner. Les changements sont les suivants :

Supprimer entièrement : Partie 4 – Procédures d'Évaluation et Méthode de Sélection

4.1.1.2 Critères techniques cotés

Les propositions doivent être suffisamment détaillées pour constituer la base d'une entente contractuelle et permettre une évaluation technique fondée sur les critères ci-joints.

N°	Critères cotés	Points	Note maximale	N° de page de la proposition
C1	<p>La ressource proposée par le soumissionnaire doit avoir de l'expérience de la gestion de projets maritimes majeurs d'une valeur de 25 M\$ ou plus, à titre de gestionnaire de projet, de gestionnaire des contrats ou d'autorité technique.</p> <p>Maximum de 10 points</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir une description du ou des projets (portée et budget du projet) et du rôle de la ressource proposée dans le ou les projets. Cinq (5) points seront attribués pour les deux (2) premiers projets et un (1) point sera attribué pour chaque projet supplémentaire jusqu'à un maximum de 10 points.</p>	10 points		

C2	<p>La ressource proposée par le soumissionnaire doit avoir une expérience à un poste de niveau de directeur ou de niveau supérieur dans un domaine lié à la marine</p> <p>Maximum de 15 points</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir le titre des postes de la haute direction (équivalant à un échelon de directeur ou supérieur) et une description des principales activités et des connaissances pertinentes pour le poste que la ressource proposée a occupé. Un (1) point sera attribué par année d'expérience à la haute direction et un (1) point sera attribué pour chacun des différents niveaux de la haute direction jusqu'à un maximum de 15 points.</p>	15 points		
C3	<p>La ressource proposée par le soumissionnaire doit posséder une expérience de travail dans le domaine de la gestion de l'ensemble des actifs maritimes importants du Canada et de l'industrie maritime canadienne</p> <p>Maximum de 10 points</p> <p>Un (1) point par deux années d'expérience dans le domaine jusqu'à un maximum de 10 points</p>	10 points		
Total :		35 points		
Note minimale de passage		21 points		

Insérer ce qui suit : Partie 4 – Procédures d’Évaluation et Méthode de Sélection

4.1.1.2 Critères techniques cotés

Les propositions doivent être suffisamment détaillées pour constituer la base d’une entente contractuelle et permettre une évaluation technique fondée sur les critères ci-joints.

N°	Critères cotés	Points	N° de page de la proposition
C1	<p>La ressource proposée par le soumissionnaire doit avoir de l’expérience de la gestion de projets maritimes majeurs d’une valeur de 25 M\$ ou plus, à titre de gestionnaire de projet, de gestionnaire des contrats ou d’autorité technique.</p> <p>Maximum de 10 points</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir une description du ou des projets (portée et budget du projet) et du rôle de la ressource proposée dans le ou les projets. Cinq (5) points seront attribués pour les deux (2) premiers projets et un (1) point sera attribué pour chaque projet supplémentaire jusqu’à un maximum de 10 points.</p>	10 points	
C2	<p>La ressource proposée par le soumissionnaire doit avoir une expérience à un poste de niveau de directeur ou de niveau supérieur dans un domaine lié à la marine</p> <p>Maximum de 15 points</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir le titre des postes de la haute direction (équivalant à un échelon de directeur ou supérieur) et une description des principales activités et des connaissances pertinentes pour le poste que la ressource proposée a occupé. Un (1) point sera attribué par année d’expérience à la haute direction et un (1) point sera attribué pour chacun des différents niveaux de la haute direction jusqu’à un maximum de 15 points.</p>	15 points	
C3	<p>La ressource proposée par le soumissionnaire doit posséder une expérience de travail dans le domaine de la gestion de l’ensemble des</p>	10 points	

	actifs maritimes importants du Canada et de l'industrie maritime canadienne Maximum de 10 points Un (1) point par deux années d'expérience dans le domaine jusqu'à un maximum de 10 points		
Total :		35 points	
Note minimale de passage		21 points	

Insérer ce qui suit : Partie 6 Clauses du Contrat Subséquent – 6.7.1 Base de paiement

Frais de déplacement et de subsistance

L'entrepreneur sera remboursé pour les frais autorisés de déplacement et de subsistance qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux, au prix coûtant, sans aucune indemnité pour les frais généraux ou le profit, conformément aux indemnités relatives aux repas, à l'utilisation d'un véhicule privé et aux faux frais qui sont précisées aux appendices B, C et D de la *Directive sur les voyages* du Conseil du Trésor, et selon les autres dispositions de la Directive qui se rapportent aux « voyageurs » plutôt que celles qui se rapportent aux « employés ».

Tout déplacement doit être approuvé au préalable par le chargé de projet. Tous les paiements sont assujettis à une vérification par le gouvernement.

Coût estimatif : 40000\$

Tous autres termes et conditions de cette exigence demeurent inchangés.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous **et en joignant une copie du présent document à leur soumission.**

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Jianna-Lee Zomer
Agent des marchés senior
Téléphone: (613) 993-4684
Courriel: jianna-lee.zomer@dfo-mpo.gc.ca

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

L'annexe A-1,

- Q1.** Veuillez confirmer que le niveau d'effort pour cette exigence est estimé à 100 jours par année?
- R1. Oui**
- Q2.** Le soumissionnaire qui se verra accorder le présent contrat doit détenir une attestation de vérification d'organisation désignée valide et la ressource proposée par le soumissionnaire doit détenir une cote de fiabilité ou une cote de niveau supérieur valide délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne et internationale (DSICI) de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), en vigueur à la clôture de l'appel d'offres. Est-ce que le Programme d'enregistrement de marchandises contrôlées couvre l'attestation de vérification d'organisation désignée par la demande de propositions?
- R2. Non**
- Q3.** Est-ce que l'État pourrait confirmer qu'un « certificat de compétence d'officier mécanicien en poste sur les navires canadiens de Sa Majesté (chef de service) atteint ou dépasse les exigences concernant la ressource proposée par le soumissionnaire qui est de posséder au minimum un certificat de compétence d'officier mécanicien de marine de première classe ou y être admissible. Une copie du certificat a été fournie (nom retiré).
- A3. Non**
- Q4.** En vertu de la partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection pour les critères techniques cotés de la grille de la demande de propositions, il y a une colonne intitulée Note maximale. Cette colonne ne devrait-elle pas ne pas s'intituler ainsi, car la note maximale se trouve déjà dans la colonne Points?
- R4. Il s'agit d'une erreur administrative et la colonne Note maximale sera retirée de la grille de critères techniques cotés.**
- Q5** Est-ce que les attentes sont que les Ingénieurs navales travailleront sur place?
- R5 Oui**